



**NOTE DE PRISE DE
POSITION**

**LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET LA
CORRUPTION DANS LA GESTION DES
FINANCES PUBLIQUES (GFP) :
PRÉSERVER LES RESSOURCES DE L'AFRIQUE**

Octobre 2025

Problématique

L'Afrique perd près de 100 milliards de dollars américains chaque année à cause de la fraude, de la corruption et des flux financiers illicites. Ces détournements privent les États de ressources déjà limitées destinées aux écoles, aux dispensaires, aux routes et à d'autres services essentiels, ce qui sape la responsabilité budgétaire et érode la confiance du public.

La fraude et la corruption sont des phénomènes systémiques qui touchent aussi bien le secteur public que le secteur privé. Les données montrent que près des deux tiers des fraudes sont d'origine interne, perpétrées par des individus exploitant les faiblesses du système. La faiblesse des contrôles internes, l'insuffisance de la surveillance et la fragmentation des mécanismes de responsabilité ont créé un terrain propice aux abus. À moins d'y remédier de manière décisive, ces pertes continueront de compromettre la trajectoire de développement de l'Afrique et d'affaiblir la crédibilité des institutions de finances publiques.

Contexte et impact

L'ampleur des flux financiers illicites (FFI) et des irrégularités a de profondes implications pour la gouvernance et le développement en Afrique. Selon des rapports de la Banque africaine de développement (BAD) et de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), entre 80 et 100 milliards de dollars américains sont perdus chaque année à cause de l'évasion fiscale, de la corruption et de la fraude. La pratique des flux financiers illicites prospère dans un environnement marqué par :

- **Des contrôles internes défaillants** : une gestion des risques inefficace permet la manipulation des comptes et le détournement de fonds.
- **Des dispositifs de gouvernance défaillants**, dus à un manque de volonté politique, à des mécanismes de sanction inadéquats et à des institutions de suivi et de contrôle dotées de ressources insuffisantes.
- **Une collaboration limitée** : les réponses fragmentées des agences gouvernementales, des organismes professionnels et du secteur privé affaiblissent l'impact des mesures et laissent subsister des failles systémiques.

Les conséquences sont claires : la criminalité financière sape la marge de manœuvre budgétaire, ralentit les réformes, affaiblit la voix de l'Afrique dans la gouvernance économique mondiale et érode la confiance des citoyens dans les institutions gouvernementales.

Solutions politiques

L'AAAG reconnaît que la lutte contre la fraude et la corruption nécessite une réponse systémique impliquant l'ensemble des parties prenantes. Quatre solutions prioritaires sont proposées :

1. **Institutionnaliser l'évaluation continue des risques**
Intégrer des cadres de gestion des risques de fraude dans toutes les institutions publiques, assortis de revues périodiques, d'audits et de mécanismes d'alerte précoce.
2. **Renforcer les contrôles internes**
Déployer des systèmes automatisés qui réduisent au minimum les interventions manuelles, améliorent la traçabilité et comblent les failles dans les flux financiers.
3. **Promouvoir la collaboration multisectorielle**
Mettre en place une action collective en harmonisant les stratégies des pouvoirs publics, des acteurs du secteur privé et des organismes de contrôle afin de s'attaquer à la corruption tant du côté de l'offre que de la demande.

4. Renforcer les capacités

Améliorer les compétences techniques des fonctionnaires en matière de détection des fraudes, d'expertise comptable judiciaire et de leadership éthique. Mettre également en place des mécanismes visant à renforcer les politiques et les systèmes permettant de détecter et de réduire au minimum les flux financiers illicites.

5. Tirer parti des outils numériques

Exploiter des systèmes de gestion financière robustes, l'analyse de données et le reporting numérique pour améliorer la transparence, suivre les dépenses en temps réel et détecter les anomalies avant qu'elles ne s'aggravent.

6. Renforcer le cadre juridique et institutionnel ainsi que l'indépendance des institutions de contrôle, tout en instaurant des sanctions plus sévères en cas d'infractions.

7. Promouvoir la transparence et la responsabilité ; mettre en place des mécanismes de signalement, de protection des lanceurs d'alerte et d'implication des citoyens dans la prévention des flux financiers illicites.

Conclusion

La fraude et la corruption restent parmi les menaces les plus importantes pour le développement durable de l'Afrique, détournant des ressources vitales des services publics et affaiblissant la confiance dans les pouvoirs publics. Étant donné que la majorité des fraudes proviennent de l'intérieur, les gouvernements doivent se concentrer sur le renforcement des systèmes internes, l'institutionnalisation de la gestion des risques et la suppression des lacunes en matière de responsabilité. En tant que gardiens des ressources publiques, les comptables généraux ont un rôle stratégique à jouer dans l'élaboration et la mise en œuvre de contrôles préventifs, la promotion de la transformation numérique et la conduite d'initiatives collaboratives de lutte contre la fraude.

Appel à l'action

L'AAAG appelle ses membres et ses partenaires à défendre des réformes qui font de la responsabilité le fondement de la prospérité. En mettant en place des contrôles rigoureux, en adoptant les technologies et en renforçant la coopération, l'Afrique peut inverser la tendance en matière de criminalité financière et garantir que chaque ressource soit utilisée conformément à sa finalité.

L'ASSOCIATION AFRICAINE DES COMPTABLES GÉNÉRAUX (AAAG)

Plot 488a, Lake Road | Kabulonga – Lusaka, Zambie | +260 958120115info@aaag.africa |

www.aaag.africa

Follow us on Social Media



www.AAAG.AFRICA

AFRICAN ASSOCIATION OF
ACCOUNTANTS GENERAL